



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES **NEUROPSYCHOLOGUES**

RAPPORT ANNUEL
2013-2014



MOT DU PRÉSIDENT

Cher(e)s membres de l'AQNP,

Je suis fier de la naissance de notre association qui vise à regrouper les neuropsychologues afin de nous permettre d'échanger, de développer la profession et de renseigner le public sur les services que nous offrons.

Plus d'un an s'est déjà écoulé depuis que l'AQNP a été formellement enregistrée auprès du registraire des entreprises et reconnue officiellement par l'Ordre des Psychologues du Québec. Notre regroupement répondait de toute évidence à un besoin puisque plus de 600 membres ont adhéré dès notre première année. Cette forte proportion d'adhésion permet d'accroître grandement la crédibilité de notre association auprès de nos différents interlocuteurs.

Plusieurs d'entre vous ont été témoins de l'inauguration de notre association lors de notre premier congrès de neuropsychologie clinique. Cet événement fut un grand succès grâce à votre participation, à celle des conférenciers et des commanditaires. La présentation de Brenda Milner a été un moment mémorable et nous a donné l'occasion de prendre conscience du développement considérable de la neuropsychologie au Québec en seulement quelques décennies.

Au cours de notre première année, nous avons œuvré à la structuration de notre CA et de notre CE afin de bien en définir les règles qui sont expliquées dans le document *Constitution et règlements*. Grâce à la mise sur pied de différents comités et à l'implication de plusieurs collaborateurs, nous avons déjà pu mettre de l'avant de nombreux services pour nos membres. Nous avons créé un site Internet qui s'adresse à la fois au grand public, aux étudiants au doctorat, aux neuropsychologues cliniciens et aux chercheurs. Le lancement d'un forum de discussion donne l'opportunité aux membres de réseauter et de partager divers sujets de leur pratique clinique dans une section réservée aux membres.

Les neuropsychologues sont reconnus pour leur rigueur et leurs hauts standards de pratique. Cette préoccupation se reflète dans plusieurs travaux qui ont été initiés par différents comités, tels que les 5 à 7, les conférences grand public, les sondages ou une publication officielle concernant les commotions cérébrales dans la revue *Psychologie Québec*.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration de notre association: les membres du conseil d'administration, qui ont su moduler leur pression de sommeil à plusieurs reprises pour mener à terme leurs projets; les chercheurs et cliniciens d'expérience, qui nous ont fourni de multiples conseils; les bénévoles, sans qui les activités de formation continue de l'AQNP n'auraient pu avoir lieu; et finalement vous, chers membres, qui avez démontré une confiance des plus grandes, en nous donnant votre appui pour ce projet.

À l'aube de sa deuxième année, notre association regorge d'idées et de projets, lesquels reflètent très peu la jeunesse de celle-ci. Dans les prochaines pages, vous aurez l'occasion de prendre connaissance du travail réalisé par les membres du CA et de leurs collaborateurs ainsi que les objectifs à réaliser. En espérant que vous continuerez à être des nôtres pour de nombreuses années.

Simon Charbonneau, Ph.D.



MOT DE LA SECRÉTAIRE

Cher(e)s membres de l'AQNP,

J'ai eu le plaisir d'agir à titre de secrétaire de votre association au cours de l'année 2013-2014. Les principaux rôles qui incombent au secrétaire consistent à préparer et expédier l'ordre du jour et les avis de convocation de chaque réunion. Il doit également rédiger les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et du conseil exécutif.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé des quatorze (14) membres élus lors de l'AGA: Marc Barakat en remplacement de Daniel Lamoureux, Claudine Boulet, Simon Charbonneau, Jean-Pierre Chartrand, Line Gascon, Karima Kahlaoui, Stephan Kennepohl, Simon Lemay, Francine Lussier, Vincent Moreau, Christine Ouellet, Karine Tadros ainsi que Élane de Guise (représentante des professeurs/chercheurs) et Frédérique Escudier (représentante des étudiants).

Au cours de l'exercice 2013-2014, le conseil d'administration, présidé par le Dr Simon Charbonneau, a tenu six (6) réunions régulières, à raison d'une réunion tous les deux mois. Au cours de ces réunions, les membres traitent des différents dossiers reliés au bon fonctionnement de votre Association. Un suivi est organisé pour chacun des comités et des décisions importantes sont soumises et approuvées par le conseil d'administration. Il est important de souligner ici que les décisions qui sont prises par le conseil sont murement réfléchies et débattues entre les membres, en suivant les règles du Code de la Loi sur l'accès à l'information, et qu'elles reposent sur le souci permanent de votre intérêt et des meilleures pratiques en neuropsychologie.

Le conseil exécutif

Le conseil exécutif est composé de six (6) membres élus par les membres du CA : un président (Simon Charbonneau), trois (3) vice-présidents (VP Communication : Simon Lemay, VP Clinique et scientifique : Jean-Pierre Chartrand, VP Affaires internes : Line Gascon), un trésorier (Claudine Boulet) et un secrétaire (Karima Kahlaoui). Le conseil exécutif est élu annuellement par et parmi les membres du CA lors de leur première réunion annuelle. Il s'occupe principalement de toutes les questions en lien avec l'administration de votre association.

Les procès-verbaux de nos réunions sont disponibles sur demande seulement. Vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'AQNP pour toute demande. Enfin, je terminerai en soulignant l'excellente collaboration des membres du conseil d'administration pour l'avancement de votre association. Merci à tous.

Karima Kahlaoui, Ph.D.



MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Cher(e)s membres de l'AQNP,

En tant que trésorière de l'AQNP, mon rôle consiste essentiellement à gérer les fonds de l'association en suivant les instructions du CA, à rendre compte des transactions effectuées, à maintenir à jour la comptabilité en s'assurant de son exactitude, à préparer les états financiers et les prévisions budgétaires, ainsi qu'à s'assurer que les rapports d'impôts sont complétés adéquatement. Ce rôle qui est très distinct de mes tâches habituelles en tant que neuropsychologue est agréablement stimulant.

En démarrant une nouvelle association, nous avons un premier défi important à relever au plan financier, soit de trouver les fonds nécessaires nous permettant d'offrir des avantages intéressants qui donneraient le goût aux neuropsychologues d'adhérer à notre association. Pour relever ce défi, nous avons opté pour l'inauguration de l'AQNP lors d'un premier congrès qui s'est tenu à Montréal les 27 et 28 septembre 2013. En débutant les inscriptions à ce congrès et l'adhésion à l'association quelques mois à l'avance, nous avons ainsi pu amasser les fonds nécessaires entre autres pour la mise sur pied de notre site internet.

La première année fiscale de l'AQNP s'est terminée le 31 décembre 2013. C'est avec plaisir que je présente le bilan financier de cette première année fiscale (en annexe A). Ce bilan financier montre que nous avons su relever notre premier défi avec brio. Plus précisément, nous avons réussi à mettre sur pied l'AQNP, à concevoir un site Internet de qualité, à offrir à nos membres un premier congrès applaudi, en plus d'accumuler un surplus de près de 40 000\$. Grâce au surplus monétaire amassé, nous avons envisagé la possibilité d'entreprendre de nouveaux projets qui avantageraient l'ensemble de nos membres. Toutefois, la prudence demeurerait de mise en raison de notre second défi au plan financier, soit de maintenir pour une deuxième année notre taux d'adhésion exceptionnel obtenu la première année.

La deuxième année fiscale est présentement en cours, s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Je vous présente également un bilan financier en date du 1^{er} septembre 2014 (annexe B), vous fournissant ainsi un portrait de l'évolution de nos finances au cours de cette deuxième année d'existence. Ce bilan apparaît au premier coup d'œil très positif avec un total de nos avoirs actuels de plus de 75 000\$. Cependant, il importe de noter que de nombreuses dépenses devront être acquittées au cours des deux prochains mois, soit essentiellement les frais reliés à la tenue de notre deuxième congrès qui sont estimés à 18 000\$, de même que les frais estimés à 5000\$, reliés à la conception et l'impression d'un dépliant explicatif sur la neuropsychologie.

D'autres commandites et inscriptions étant également attendues, nous nous attendons à terminer la deuxième année financière avec un surplus d'environ 60 000\$. Ce surplus ouvre davantage la porte à nos nombreux projets (logiciel permettant d'accumuler des normes québécoises et facilitant le travail des neuropsychologues, conférenciers internationaux lors des futurs congrès, bottin de référence des neuropsychologues accessible au public, etc.), ce qui est très encourageant et motivant. Il me fera plaisir de discuter de la situation financière de notre association avec vous. Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Claudine Boulet, Ph.D.



MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE DES AFFAIRES INTERNES

Cher(e)s membres de l'AQNP,

Le rôle de la vice-présidente des affaires internes est de veiller à la bonne coordination des comités et de s'assurer que les membres agissent adéquatement en fonction des mandats qui leur sont confiés. Les membres du CA sont des gens dynamiques et intéressés à défendre et à promouvoir la neuropsychologie. Ils ont tous accepté de donner de leur temps bénévolement dans le but d'assister aux rencontres du CA et de participer activement à un des comités ou sous-comités afin de vous présenter des projets intéressants pour vous les membres de notre association.

La vice-présidente des affaires internes doit:

Gérer les démarches concernant les aspects légaux de l'association. Dans un premier temps, les membres fondateurs ont enregistré l'AQNP au registre des entreprises sous la forme juridique d'une association le 14 septembre 2012. Une déclaration du retrait du nom a ensuite été effectuée au registre des entreprises le 8 mars 2013 afin qu'une nouvelle inscription de l'AQNP soit faite au registre des entreprises sous la forme juridique de personne morale sans but lucratif. Les lettres patentes ont été reçues le 21 mars 2013 avec le numéro d'entreprise 1169001170.

Rapport annuel. Le présent document a été réalisé par les membres de CE. Il se veut un résumé des réalisations qui ont eu lieu lors de cette dernière année.

Administrer et gérer les assurances de l'AQNP. L'association s'est munie d'une assurance couvrant les biens (5 000\$ à 10 000\$), les pertes d'exploitation (25 000\$), les délits (2 500\$ à 5 000\$) et les bris d'équipement (5 000\$ à 25 000\$). Les membres du CA sont aussi couverts pour leur responsabilité en tant que membres de l'association (2 000 000\$). Les événements réalisés par l'AQNP sont assurés jusqu'à concurrence de 2 000 000\$. L'entente a été signée avec La Capitale assurances générales.

Vérifier l'exactitude des états financiers. La trésorière de l'AQNP a pour rôle de gérer les fonds de l'association en suivant les instructions du CA. Elle doit, entre autres, rendre compte des transactions effectuées et maintenir à jour la comptabilité en s'assurant de son exactitude. La vice-présidente des affaires internes ne prend aucune décision quant à l'aspect financier de l'AQNP, mais elle doit vérifier l'exactitude des états financiers présentés par la trésorière au CA de l'AQNP.

Au cours de la prochaine année, les objectifs suivants seront poursuivis :

- Vérifier la possibilité d'offrir une assistance aux neuropsychologues membres qui doivent répondre à des plaintes ou des accusations de l'OPQ. Pour ce faire, la vice-présidente compte souscrire auprès de différentes compagnies d'assurance ou de courtiers d'assurance afin de trouver la meilleure offre pour une assurance frais juridique et audiences disciplinaires.

Line Gascon, Ph.D.



COMITÉ CLINIQUE ET SCIENTIFIQUE

Le comité clinique et scientifique a pour mission de répondre aux questions qui relèvent de la pratique de la neuropsychologie clinique et qui sont d'intérêt commun pour les membres de l'association.

Projets amorcés pendant l'année 2013-2014 :

Création d'un guide pour favoriser la réussite des étudiants inscrits au doctorat. Nous avons débuté la création d'un guide qui pourra être transmis aux nouveaux étudiants inscrits à un programme de doctorat en neuropsychologie clinique. Le but de ce guide est de fournir aux étudiants des outils qui nous paraissent essentiels dans la poursuite d'un programme doctoral en neuropsychologie, de même que d'offrir des réponses à des questions fréquemment posées concernant la pratique en neuropsychologie clinique au Québec. Un autre objectif, fort important, consiste à favoriser un sentiment d'appartenance avec l'AQNP et la profession dès le début des études doctorales.

Questionnaire portant sur la terminologie pour rapporter les résultats aux tests. Un questionnaire a été mis en ligne dans le but de mieux connaître les libellés utilisés par nos membres lors de la description des résultats d'évaluation. Suite à l'analyse des résultats, certaines propositions ou suggestions pourront être faites afin d'améliorer la compréhension des rapports d'évaluation neuropsychologique par les tiers. Par la même occasion, notons la mise en ligne simultanée de la section « Consultations et sondages » sur le site internet, section où pourront être affichées des consultations ultérieures auprès des membres.

Regroupement des normes québécoises sur le site internet. Le comité logiciel aura pour mandat d'évaluer la possibilité d'acquérir de nouvelles données normatives et de les intégrer en ligne. Cependant, une tâche essentielle et tout aussi utile pour la pratique actuelle consiste à rendre accessible sur le site internet les données normatives québécoises présentement existantes, publiées ou non. Nous avons amorcé les démarches afin de rendre disponible à nos membres le plus grand nombre de données normatives québécoises existantes.

Projets envisagés pour l'année 2014-2015:

- Poursuite des projets décrits ci-haut.
- Réflexion sur les procédures à mettre en place pour maintenir et améliorer l'expertise professionnelle des neuropsychologues, en se basant sur les travaux du psychologue et chercheur Anders Ericsson¹.
- Considérer l'apport des technologies informatiques dans le développement et la mise à jour des compétences professionnelles, puis mettre sur pied des outils accessibles via le site web.

Jean-Pierre Chartrand, Ph.D.

Collaborateurs : Julie Bouchard, Simon Charbonneau, Jean-Pierre Chartrand, Julie Duval, Élisabeth Perreault-Linck, Karine Tadros.

¹ Ericsson, K. A. (Ed.). (2009). *Development of professional expertise: Toward measurement of expert performance and design of optimal learning environments*. Cambridge University Press.



COMITÉ COMMUNICATION

Le comité Communication a notamment pour objectifs :

D'entretenir des relations avec tout organisme s'intéressant à la neuropsychologie. Au cours de cette première année d'existence, nous avons essayé d'établir des relations régulières avec l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ). Nous avons tenté de nous positionner comme un interlocuteur légitime en souhaitant être consultés par l'Ordre pour tous les dossiers qui concernent la neuropsychologie. Jusqu'à maintenant, nous avons eu l'occasion de soumettre des commentaires à propos du nouveau moteur de recherche du service de référence ainsi que sur la place qu'occupe la neuropsychologie sur le site internet de l'Ordre. Nous avons également été consultés en lien avec l'application de la loi 28 (PL21) plus spécifiquement en ce qui concerne le partage des frontières interprofessionnelles avec les ergothérapeutes.

De coordonner la communication entre les membres et le conseil d'administration de l'AQNP. Cette première année a été l'occasion de formaliser la structure de plusieurs comités. Nous avons sollicité la participation des membres dans ces divers comités au moyen d'envois par courriel, du forum et du site internet. À l'initiative de Frédérique Escudier, nous avons créé *Le Neurotransmetteur*, un bulletin de nouvelles mensuelles visant à renseigner les membres sur les activités de l'AQNP, les formations offertes et diverses autres informations touchant la neuropsychologie.

De répondre aux questions du public qui communique avec l'AQNP au moyen du site internet. Nous avons reçu plusieurs questions du public et fourni de l'information surtout au sujet de l'accès aux neuropsychologues dans le réseau et sur la formation requise pour devenir neuropsychologue.

Un **sous-comité Dépliant** a récemment été mis sur pied. Celui-ci a été responsable de rédiger un document destiné à mieux faire connaître la neuropsychologie et les services offerts par les neuropsychologues au public. Le dépliant présentera les motifs les plus courants qui justifient une consultation en neuropsychologie, définira ce qu'est un neuropsychologue, abordera brièvement la démarche d'évaluation et fournira de l'information au sujet de l'accès à nos services. Nous espérons d'ailleurs pouvoir vous dévoiler une ébauche très bientôt!

Au cours de la prochaine année, le comité communication poursuivra les objectifs suivants :

- Poursuivre la collaboration avec l'OPQ pour tout dossier concernant la neuropsychologie
- Publier et distribuer le dépliant pour promouvoir les services offerts par les neuropsychologues
- Mieux intégrer les neuropsychologues anglophones du Québec et susciter l'implication des membres pour développer une traduction anglaise de notre site web.
- Inciter un plus grand nombre de neuropsychologues à s'impliquer dans les comités et à rédiger du contenu pour le site web ou le forum de discussion
- Tenter d'établir une structure de communication plus formelle pour les relations avec les médias.

Simon Lemay, Ph.D.

Collaborateurs du sous-comité Dépliant : Claudine Boulet, Jean-Pierre Chartrand, Line Gascon



COMITÉ SITE INTERNET

Au cours de cette année, le comité site internet a rempli comme objectifs :

La création de contenu pour le public. Durant l'année écoulée, plusieurs neuropsychologues experts dans leur domaine ou chercheurs en neuropsychologie ont été contactés afin de rédiger des textes d'information pour le public sur diverses problématiques. Ces textes ont été diffusés dans la section "Documentation" du site internet. À ce jour, quinze textes ont été publiés dans les différentes sous-sections correspondant aux troubles développementaux, aux troubles neurologiques, aux maladies dégénératives et à la réadaptation. Nous sommes satisfaits de la fréquentation du site internet par le public puisque nous comptons en moyenne 10 000 visites sur le site internet et 35 000 pages vues par mois.

La création de contenu pour les membres. Nous avons régulièrement enrichi le contenu disponible pour les membres en diffusant : les résumés des nouveaux articles publiés en neuropsychologie et les articles incontournables sélectionnés par des experts sur divers sujets / des critiques de livres et de tests / des offres d'emplois et d'internats / les dates des congrès et formations reliés à la neuropsychologie / les vidéos des 5 à 7 organisées par l'AQNP / des liens utiles classés par sujet. Enfin, chaque mois, nous rédigeons un bulletin mensuel, *Le Neurotransmetteur*, afin de tenir les membres informés du nouveau contenu mis en ligne sur le site internet, d'annoncer les prochains événements (congrès, formations) reliés à la neuropsychologie ou de diffuser toute information pertinente pour les membres reliée à l'association ou à la neuropsychologie.

La gestion du forum de discussion (modération et animation). Nous sommes satisfaits de la grande qualité des interactions qui ont lieu sur le forum et nous sommes heureux que plus de 1600 messages y aient été postés en cette première année d'existence. Le forum est notamment utilisé pour aborder n'importe quel sujet clinique ou administratif portant sur la pratique, discuter d'articles scientifiques, partager des recommandations pour les patients, suggérer des normes ou des références, rendre disponible un test qu'un membre a développé ou discuter des formations et de conférences. Nous souhaiterions que davantage de membres brisent la glace et publient des messages sur le forum. Nous invitons notamment les étudiants et neuropsychologues en début de pratique à utiliser le forum plus régulièrement. Il n'y a aucun jugement sur les questions posées, les neuropsychologues d'expérience se feront un plaisir de répondre à tout type de question!

L'automatisation de la gestion des adhésions. Grâce au nouveau système de gestion des adhésions, chaque membre détient maintenant une fiche de membre qui contient ses informations personnelles. Il est important pour nous que chaque membre prenne le temps de remplir une fois cette fiche puis la mette à jour au besoin lors d'un changement de pratique, car ces données nous servent entre autres à dresser le portrait de la pratique clinique et de la recherche en neuropsychologie au Québec. Grâce à ce nouveau système de gestion des adhésions, chaque membre recevra maintenant automatiquement un courriel quelques jours avant la fin de son adhésion pour lui rappeler de renouveler son adhésion.



Rapport annuel 2013-2014

Au cours de la prochaine année, le comité poursuivra les objectifs suivants :

- Accroître les échanges dans le forum;
- Fournir du contenu pertinent aux membres, notamment par des présentations de livres ou de tests, la mise en ligne de vidéos, ou le référencement d'articles scientifiques ou de tout document utile à la pratique.
- Créer un service de référence des neuropsychologues afin que le public puisse trouver efficacement un neuropsychologue correspondant à ses besoins par le site internet;
- Développer la section "Documentation" pour présenter davantage de troubles neuropsychologiques et de recommandations sur ces troubles au public;
- Traduire en anglais les pages du site internet accessibles au public.

Frédérique Escudier, M.Ps.

Collaborateurs : Jean-Pierre Chartrand, Karima Kahlaoui, Simon Lemay, Vincent Moreau



COMITÉ PARTENARIAT

Le comité partenariat s'est efforcé d'entrer en contact avec différents éditeurs ou distributeurs de livres et de tests afin qu'ils accordent un rabais sur leurs produits aux membres de l'association. Ces rabais sont accessibles par la page "Partenariats" de la section membre. Pour la plupart, il s'agit d'un code promotionnel à entrer sur le site de la compagnie. Ce comité cherche également à établir des relations avec les organismes et les compagnies prêts à soutenir les activités de l'association, notamment les congrès, par des commandites, ce qui nous permet d'améliorer la qualité de ces événements et d'offrir des prix d'inscription abordables pour les participants.

Au cours de la prochaine année, le comité poursuivra l'objectif suivant :

- continuer de développer les partenariats avec différents organismes afin de contribuer à remplir les différents mandats de l'association et de développer les services aux membres et au public.

Frédérique Escudier, M.Ps.



COMITÉ FORMATION CONTINUE

Le comité formation continue a notamment pour objectifs :

D'organiser le congrès annuel. Nous avons organisé le premier congrès annuel de neuropsychologie les 27-28 septembre 2013. Nous avons eu le plaisir d'accueillir comme conférenciers Pierre Desjardins, Directeur de la qualité et du développement de la pratique à l'Ordre des Psychologues du Québec ainsi que des cliniciens et des experts reconnues en neuropsychologie, notamment, Georges Routhier, Gilbert Desmarais, Marie-Christine Lambany, Simon Lemay, Dominique Cazin, Francine Lussier, Isabelle Rouleau, Marie-Julie Potvin, Éliane Chevrier, Sylvie Belleville, Line Gascon, Christine Grou, Marie-Claude Guay, Danielle Desjardins, Isabelle Lamothe, Denis Godbout et Branda Milner.

Nous organisons le congrès 2014 qui se tiendra à l'Université Laval, à Québec, le samedi 27 septembre 2014. Le thème de ce congrès est "Des facteurs secondaires aux impacts majeurs". Nous avons le plaisir d'accueillir des chercheurs et cliniciens qui présentent sur le thème des facteurs secondaires à l'évaluation en neuropsychologie, notamment le trouble de personnalité limite (Sophie Lemelin), le sommeil (Geneviève Forest), l'anxiété (Sonia Lupien), les troubles de l'humeur (Françoise Maheu) et les psychotropes (Dr Stéphane Poulin). Deux de ces présentations ont été reconnues par l'OPQ en tant que formation continue en psychothérapie (celles de Françoise Maheu et Sophie Lemelin).

De fournir des possibilités de formation continue pour les neuropsychologues et créer des occasions propices aux rencontres et à la discussion entre neuropsychologues. En février 2014, nous avons organisé un 5 à 7 en neuropsychologie. Celui-ci était constitué d'une présentation d'une durée d'environ une heure par Claude Paquette, neuropsychologue, intitulée "Du manque d'effort à la simulation : les outils et stratégies pour s'assurer de la validité des résultats dans l'évaluation neuropsychologique." Suite à cette présentation, nous avons offert vin et grignotines pour permettre aux membres de l'AQNP présents d'échanger. Nous avons été plus de 60 membres de l'AQNP à avoir assisté à ce 5 à 7 de la neuropsychologie. La vidéo de cette présentation a ensuite été mise en ligne dans la section "membre" du site internet durant un mois afin que la rendre accessible aux neuropsychologues hors de Montréal.

D'offrir des séances d'information grand public abordant des problématiques neuropsychologiques. En avril 2014, nous avons organisé une formation grand public. Celle-ci était constituée d'une présentation d'environ deux heures par Benoît Hammarrenger, neuropsychologue, intitulée "Gérer l'opposition et retrouver l'harmonie à la maison". Nous avons eu 150 participants à cette activité, qui fut un franc succès.



Rapport annuel 2013-2014

Au cours de la prochaine année, le comité poursuivra les objectifs suivants :

- Continuer à promouvoir la formation continue et l'échange entre neuropsychologues en organisant un ou deux 5 à 7 de neuropsychologie à Montréal. Écrivez-nous si vous souhaitez être un de nos conférenciers! Pour les autres villes, nous vous invitons à les organiser, nous présenter votre projet et solliciter notre aide (nous offrirons un support financier pour acheter des breuvages et des bouchées et nous annoncerons votre 5 à 7 aux membres par le neurotransmetteur).
- Continuer d'offrir des séances d'information grand public en offrant une ou deux conférences à cet effet. Nous sommes à la recherche de neuropsychologues qui souhaiteraient donner de telles conférences au Québec, contactez-nous si cela vous intéresse.
- Organiser le congrès annuel 2015, qui est prévu sur deux jours, à Montréal.

Karine Tadros, Ph.D.

Collaborateurs 2014: Simon Charbonneau, Caroline Cellard, Karen Debas, Frédérique Escudier, Louis Laplante, Vincent Moreau, Christine Ouellet, Karine Tadros.

Collaborateurs 2013 : Simon Charbonneau, Karen Debas, Valérie Drolet, Frédérique Escudier, Line Gascon, Brigitte Gilbert, Denis Goudbout, Christine Ouellet, Nazmiye Uzun.



COMITÉ LOGICIEL - banque de données

Nous avons formé un comité pour amorcer une réflexion à propos d'un projet de grande envergure pour l'association. Les neuropsychologues cliniciens ont souvent à composer dans leur pratique avec des tests dont les normes ne proviennent pas de la population québécoise. De leur côté, les chercheurs en neuropsychologie font face parfois à des délais dans le recrutement de certaines conditions cliniques alors qu'une quantité énorme de données dorment dans les classeurs des cliniciens. Nous avons eu l'idée de se doter d'une façon d'accumuler plus systématiquement ces données cliniques pour pouvoir les utiliser dans des projets de recherches ou pour établir des normes sur des populations cliniques québécoises. L'élaboration d'un logiciel permettrait non seulement la création et la gestion d'une telle banque de données, mais pourrait devenir un puissant outil d'analyse pour les neuropsychologues en automatisant la correction de tests, permettant des analyses plus avancées de leurs données et en bonifiant leur rédaction et leurs suivis des patients.

Au cours de la prochaine année, ce projet se concrétisera par les démarches suivantes:

- Rédaction et adoption d'un cadre de gestion de la banque de données permettant de préciser, entre autres, qui sera propriétaire des données, la façon dont les données pourront être utilisées et les paramètres permettant d'assurer la confidentialité de l'information.
- Approbation éthique pour l'accumulation de données dans un contexte multi-centrique.
- Rédaction de procédures pour l'obtention du consentement des patients.
- Obtention d'un avis légal auprès d'une firme spécialisée en droits d'auteurs.
- Établir les contacts nécessaires afin de créer les ententes et collaborations dans ce projet.

Simon Lemay, Ph.D.

Collaborateurs : Dominique Cazin, Jean-Pierre Chartrand, Jonathan Deslauriers, Frédérique Escudier, Matthew Gravel, Stephan Kennepohl, Simon Lemay, Georges Routhier, Karine Tadros.



COMITÉ RECHERCHE

L'objectif du comité Recherche est de favoriser le développement de la recherche en neuropsychologie et les collaborations entre les chercheurs et les cliniciens. Plus spécifiquement, il vise à optimiser le transfert des connaissances entre les chercheurs et les cliniciens, à favoriser la collaboration et le maillage entre ceux-ci, à présenter les projets de recherche en cours et les activités de recrutement et de diffuser les résultats de la recherche. Afin de favoriser ces activités, une rubrique « recherche » a été ajoutée en 2013-2014 sur le site web de l'AQNP où l'on retrouve une plateforme de diffusion pour le recrutement de participants. De plus, les profils de plusieurs chercheurs membres sont maintenant accessibles sur le site web.

Projets à venir pour la prochaine année :

- Relancer des invitations aux chercheurs à diffuser leur profil sur le site web afin de bonifier la section recherche.
- De concert avec le comité de congrès, faire un appel de propositions de résumés scientifiques pour le congrès 2015 (séances de communications affichées).

Elaine de Guise, Ph.D.

Collaborateurs : Frédérique Escudier, Karen Debas, Mathieu Garon



COMITÉ COMMOTIONS CÉRÉBRALES *ad hoc*

La problématique des commotions cérébrales (TCC légers) a interpellé de nombreux neuropsychologues au cours des dernières années, à la fois en raison des enjeux liés à la santé et du rôle privilégié des neuropsychologues dans l'évaluation et la gestion de cette problématique. Comme association professionnelle, nous avons deux objectifs principaux: 1) promouvoir le rôle des neuropsychologues dans le contexte des commotions cérébrales, et 2) informer le public. De concert avec plusieurs chercheurs et cliniciens, nous avons initié une démarche afin de souligner l'apport de la neuropsychologie et d'informer le public sur notre profession dans le cadre de cette problématique. Après diverses considérations, notre démarche s'est concrétisée par la réalisation de l'énoncé de position de l'AQNP portant sur le rôle des neuropsychologues dans l'évaluation et la gestion des commotions cérébrales liées au sport, dont le processus de rédaction a été dirigé par Dr Dave Elleberg, Ph.D. . Issu de sept cosignataires, cet énoncé a été publié dans l'édition septembre 2014 de la revue Psychologie Québec (vol. 31 no 5).

Il importe de mentionner que l'énoncé de l'AQNP a été réalisé malgré la présence de certaines contraintes, notamment celle d'avoir à se prononcer rapidement sur le rôle incontournable de nos membres. Somme toute, cette action nous a permis de réaffirmer nos compétences et notre expertise auprès de la population, auprès d'autres groupes de professionnels, ainsi qu'auprès de notre propre ordre professionnel. Formé de façon temporaire, le comité sur les commotions cérébrales demeurera en vigueur aussi longtemps que le CA de l'AQNP le jugera nécessaire.

Projets envisagés pour l'année 2014-2015

- Prise de position officielle quant à prévention des commotions cérébrales.
- Collaborations avec d'autres associations professionnelles afin de consolider les informations transmises aux professionnels de la santé ainsi qu'à la population (ex. : communiqué, conférence de presse, etc.).

Jean-Pierre Chartrand, Ph.D.

Collaborateurs : Julie Bolduc-Teasdale, Simon Charbonneau, Sébastien Collard, Louis De Beaumont, Dave Elleberg, Sylvain Miljours.



COMITÉ MANUEL D'AGRÉMENT *ad hoc*

Le comité *ad hoc* sur le Manuel d'agrément a été constitué afin de réviser l'adéquation entre les exigences de l'ordre en matière de stages et d'internat d'une part et la réalité clinique qui s'offre aux futurs neuropsychologues d'autre part. Ce comité avait aussi le mandat de constituer un outil pratique pour les stagiaires et internes afin de comptabiliser les différents volets que doit constituer un stage ou un internat au regard de l'OPQ puis éventuellement uniformiser cet instrument auprès des universités offrant un programme de neuropsychologie et de tous les milieux de stages et d'internat recevant les étudiants inscrits en neuropsychologie.

Projets envisagés pour l'année 2014-2015

- Rencontrer des neuropsychologues de différents milieux qui accueillent des stagiaires pour prendre en considération les différents milieux de stages.
- Rencontrer l'OPQ pour leur présenter notre travail de réflexion.

Francine Lussier, Ph.D.

Collaborateurs : Line Gascon, Stephan Kennepohl



COMITÉ DE NÉGOCIATION AVEC LES ASSUREURS *ad hoc*

Étant donné que plusieurs neuropsychologues oeuvrant dans le privé se sont plaints des remboursements de la neuropsychologie par les compagnies d'assurance privées, le CA a décidé de se pencher sur le problème. Les difficultés se résument en 3 points: pas de remboursement, remboursement partiel, remboursement erroné. Le CA a donc décidé de collaborer avec l'association canadienne de psychologie (ACP) afin de rédiger un document de prise de position qui sera distribué à travers le Canada. Ce document présentera les domaines d'action de la neuropsychologie et les retombées de toute évaluation. Il visera également à définir les principaux services offerts en neuropsychologie afin de pouvoir établir des bases claires pour le remboursement par les assurances. Actuellement, le travail a déjà commencé sur la rédaction du document.

Projets envisagés pour l'année 2014-2015

- La prochaine étape consistera à soumettre le document au comité neuropsychologie de l'ACP et au CA de l'AQNP afin d'en valider le contenu.
- La dernière étape sera d'établir un large réseau de distribution à travers le Canada, en utilisant les ressources de l'ACP et de l'AQNP.
- Des rencontres avec les principaux acteurs sur la scène de l'assurance privée sont également prévues.
- Des négociations avec la SAAQ seraient aussi à prévoir.

Marc Barakat, Ph.D.

Bilan financier AQNP - 31 décembre 2013

RECETTES		DÉPENSES	
<u>Actif</u>		<u>Passif</u>	
Adhésion à l'AQNP uniquement (82 membres):	\$5 439,00	Frais lié à l'immatriculation et la constitution en tant que personne morale	\$191,00
Adhésion à l'AQNP et inscription au congrès (435 membres):	\$69 320,00	Conception du logo	\$500,00
Inscription au congrès seulement (8 personnes):	\$1 040,00	Conception du site internet	\$12 071,81
Recettes des commanditaires / exposants	\$7 950,00	Congrès (salle, matériel promotionnel, etc.)	\$21 119,76
Divers (Intérêts, vente de photocopies)	\$143,70	Frais administratifs	\$200,86
		Assurances	\$1 169,57
		Commissions versées à Paypal	\$1 976,43
		Litige via Paypal	\$210,00
		Montants accordés aux membres du CA	\$1 125,00
Total des recettes	\$83 892,70	Total des dépenses	\$38 564,43
Total des avoirs actuels	\$45 328,27		
Montants à recevoir		Chèques émis en 2013 mais non encaissés	
		Site internet	\$5 354,40
		Montant accordé aux membres du CA	\$335,00
Total des montants à recevoir	\$0,00	Total des chèques émis mais non encaissés	\$5 689,40
Total des recettes actuelles et prévues	\$83 892,70	Total des dépenses effectuées en 2013	\$44 253,83
Surplus gagné en 2013 et disponible pour 2014	\$39 638,87		

Bilan financier AQNP - 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 2014

RECETTES		DÉPENSES	
<u>Actif</u>		<u>Passif</u>	
Total des avoirs au 31 décembre 2013	\$45 328,27	Site internet	\$9 877,02
Adhésion à l'AQNP (90 membres):	\$4 148,75	Montant accordé aux membres du CA	\$335,00
Adhésion à l'AQNP + congrès (29 membres)	\$3 805,00	5 à 7 (Vin, grignotines)	\$331,03
Renouvellement de l'adhésion (58 membres)	\$2 806,50	Commandite à la SQRP	\$250,00
Renouvellement de l'adhésion + congrès (228 membres)	\$27 097,50	Commissions versées à Paypal	\$1 157,33
Inscription au congrès (1 neuropsychologue)	\$100,00	Assurances	\$1 069,29
Admission à la conférence grand public	\$750,00		
Commandite	\$4 550,00		
Divers (Intérêts)	\$1,28		
Don à l'AQNP de F. Lussier	\$20,00		
Commission reçue de Amazon	\$123,56		
Litige sur Paypal réglé en notre faveur	\$210,00		
Total des recettes	\$88 940,86	Total des dépenses	\$13 019,67
Total des avoirs actuels	\$75 921,19		